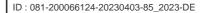
Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Recu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023





Page

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES Qui ont pris **Afférents** au CA part à la DELIBERATION 92 92 74 **PRESENTS** 58 **POUVOIRS Suppléants** 3 **POUVOIRS Titulaires** 13 18 ABSENTS Vote Pour : 0 Vote Contre : 0 Abstention :

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

<u>Date de la Convocation</u> 28 MARS 2023 <u>Date d'Affichage</u>

28 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle multiculturelle, 24 Chemin des Martisses - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président

Présents: Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, René ANDRIEUX, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Thierno BAH, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Claire FITA, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Françoise MALAURE NERIN, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Marie-Claire MATE, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Stéphanie NADAI-PUECH, Christian PERO, Eric PILUDU, Francis PRADIER, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Jean-Paul LALANDE à Josette MURCIA, Ludovic RAU à Frédéric GLAUDIS.

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire: Mesdames et Messieurs, Jean-François BAULES à Christophe GOURMANEL, Michel BONNET à Bernard FERRET, Martine CLARAZ ANGOSTO à Alain GLADE, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Maryse GRIMARD à Max MOULIS, Christelle HARDY à Claire VILLENEUVE, Michelle LAVIT à Blaise AZNAR, Elisabeth LOYER à Marie GRANEL, Pascale PUIBASSET à Gilles TURLAN, Didier SALANDIN à Maryline LHERM, Jean TKACZUK à Sébastien CHARRUYER, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE.

Absents excusés: Mesdames et Messieurs, Philippe BARTHES, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Jacques BROS, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Isabelle FOUROUX CADENE, Louisa KAOUANE, Patrick LAGASSE, Agnès MERONI, Bernard MIRAMOND, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Montserrat REILLES, Lucette ROUTABOUL, Christian SERIN,

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°85_2023

ACTES: 7.1.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 38- Adoption du Budget primitif Scolaire, Périscolaire, CLSH et Restauration scolaire 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023

ID: 081-200066124-20230403-85_2023-DE

Exposé des motifs

L'ensemble des propositions budgétaires du **Budget scolaire**, **périscolaire**, **CLSH et restauration scolaire 2023** est présenté en référence au tableau ci-dessous.

Vue générale

Section	Sens	Chapitre	CA 2022	proposé BP 2023		
F	D	011 - Charges à caractère général	4 809 590,07	6 149 428,91		
		012 - Charges de personnel et frais assimilés	15 172 755,86	15 746 893,76		
		023 - Virement à la section d'investissement	-	1 308 991,56		
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	297 553,47	523 351,00		
		65 - Autres charges de gestion courante	2 738 367,14	2 830 774,00		
		66 - Charges financières	316 999,96	392 667,65		
		67 - Charges exceptionnelles	119 673,08	37 000,00		
	Total D		23 454 939,58	26 989 106,88		
	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	And Andrew Angles and a street a	1 265 588,66		
		013 - Atténuations de charges	104 907,93	40 000,00		
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	3 669,00		
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 439 846.83	2 490 000.00		
		74 - Dotations et participations	21 114 636,50	23 077 557.00		
		75 - Autres produits de gestion courante	23 001,76	22 210,00		
		76 - Produits financiers	10 748,55	10 082,22		
		77 - Produits exceptionnels	3 099,12	80 000.00		
	Total R		23 696 240,69	26 989 106,88	-	
- LEGISLA		a anno art, se detiramento protego especialmente de la companya de la companya de la companya de la companya d			proposé BP	that sample has a fact out on the
Section	Sens	Chapitre	CA 2022	RAR 2022/2023		BP avec RAR
	D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	1 399 837,26	1 399 837,26
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-		3 669,00	3 669,00
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1 167 322,64		1 297 756,26	1 297 756,26
		20 - Immobilisations incorporelles	60 199,10	38 102,00	190 750,00	228 852,00
		204 - Subventions d'équipement versées	20 000,00	20 000,00	20 000,00	40 000,00
		21 - Immobilisations corporelles	1 624 800,69	310 660,56	6 347 107,00	6 657 767,56
		23 - Immobilisations en cours	2 038 484,80	56 696,71	589 000,00	645 696,71
	Total D		4 910 807,23	425 459,27	9 848 119,52	10 273 578,79
	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	-	and the second s	1 308 991,56	1 308 991,56
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	297 553,47		523 351,00	523 351,00
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 591 913,75	143 646, 14	999 667,70	1 143 313,84
		13 - Subventions d'investissement	498 176,01	301 990,48	3 563 428,50	3 865 418,98
		16 - Emprunts et dettes assimilées	3 200 000,00	2 101 288,00	1 284 936,06	3 386 224,06
		27 - Autres immobilisations financières	45 651,94	,	46 279,35	46 279,35
	Total R		5 633 295,17	2 546 924,62	7 726 654,17	10 273 578,79

Le Conseil de Communauté,

Ouï cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-1, L.2312-1 et suivants.

Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 30 mars 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire en séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 13 mars 2023,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023

ID: 081-200066124-20230403-85_2023-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- adopte le Budget primitif scolaire, périscolaire, CLSH et restauration scolaire 2023, voté par chapitre, tel que présenté et conformément au document annexé,
- approuve les subventions inscrites au **Budget primitif 2023 Budget Principal,** telles que présentées en annexe du budget,
- autorise le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire - après transmission en Préfecture

Le 1 8 AVR. 2023

- publication - mise en ligne Le 18 AVR. 2023

et/ou notification Le

Le Président, Paul SALVADOR Pour extrait conforme, Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance Paul BOULVRAIS Le Président, Paul SALVADOR



Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 52LG

ID: 081-200066124-20230403-85_2023-DE